12020092-Riviere-viaur-18_04010065-Bull-Info-Riviere-Viau 05/03/12 09:13 Page1

n° 18 / Décembre 2011

AU COURS DU VIAUR

Bulletin d'information du Syndicat du Bassin Versant du Viaur

Sur le terrain, des sources du Viaur à Laguépie

Le Viaur dans la traversée de Pont-de-Salars.

Un cours d'eau est un milieu vivant, qui évolue au gré de phénomènes naturels mais aussi, et de plus en plus, qui est influencé par l'action humaine. Il en est ainsi du Viaur et de ses affluents. Au fil des saisons et des années, ruisseaux et rivières érodent les berges, transportent des matériaux, débordent de leur lit principal... Les hommes, eux, construisent des routes, des lotissements d'habitation et des zones d'activités économiques, prélèvent de l'eau... Les conséquences sur la vie des cours d'eau ne sont pas anecdotiques, depuis l'augmentation des risques liés aux crues jusqu'à la perte de la biodiversité.

Dans ce contexte d'inter-actions, il s'agit de faire en sorte que la rivière fonctionne au mieux. C'est le rôle du Syndicat mixte du Bassin versant du Viaur dont les actions sont menées dans l'intérêt général. Elles supposent un suivi permanent des cours d'eau, un travail de conseil et de concertation auprès des collectivités, des usagers et des riverains concernés. Sur le terrain, une équipe de techniciens appliquent des solutions durables qui respectent le cours d'eau et ses différents usages, ceci selon un programme pluriannuel. ■

12020092-Riviere-viaur-18_04010065-Bull-Info-Riviere-Viau 05/03/12 09:13 Page2

Syndicat du bassin du Viaur

Les visages du cours d'eau

Les caractéristiques du Viaur

Un cours d'eau est fait des eaux de ruissellement et d'infiltration d'un bassin versant. Celui du Viaur – d'une surface de 1530 km² – compte 110 ruisseaux dont 98 de plus de 1,75 km représentant une longueur d'environ 550 km de rivière. Soit au total, un réseau hydrographique d'approximativement 970 km.

Ce système complexe dépend de la géologie, de la pente et de la pluviométrie. Sur le bassin versant du Viaur, l'une des caractéristiques principales est que l'eau ruisselle rapidement après les précipitations sur un socle imperméable. C'est pourquoi la qualité des eaux est très sensible aux activités du territoire... ■

Le Bassin Versant du Viaur

Le rôle d'une rivière

Un cours d'eau qui fonctionne correctement doit remplir de nombreux rôles :

A. protection naturelle des terres (diminution de la force des courants et maintien des berges par réseau racinaire) ;
B. régulation de crues par dissipation de l'énergie du courant ;
C. effet brise-vent ;
D. échanges entre les systèmes aquatiques, terrestres et aériens ;
E. effet paysager : en soulignant la présence du cours d'eau, la ripisylve joue un rôle structurant ;
F. répond à des usages de loisirs et de détente ;
G. l'ombrage du cours d'eau atténue le réchauffement et les variations journalières de température de l'eau ;
H. épuration des eaux souterraines au contact des systèmes racinaires et piégeage des sédiments ;
I. apport de matière organique (feuilles et bois morts) nécessaire à l'alimentation de nombreux animaux ;
J. habitat privilégié de certaines espèces animales (oiseaux...) ;
K. augmentation des habitats piscicoles (abris, caches...) ;
L. barrage aux ruissellements, élimination des nitrates, fixation des phosphates.

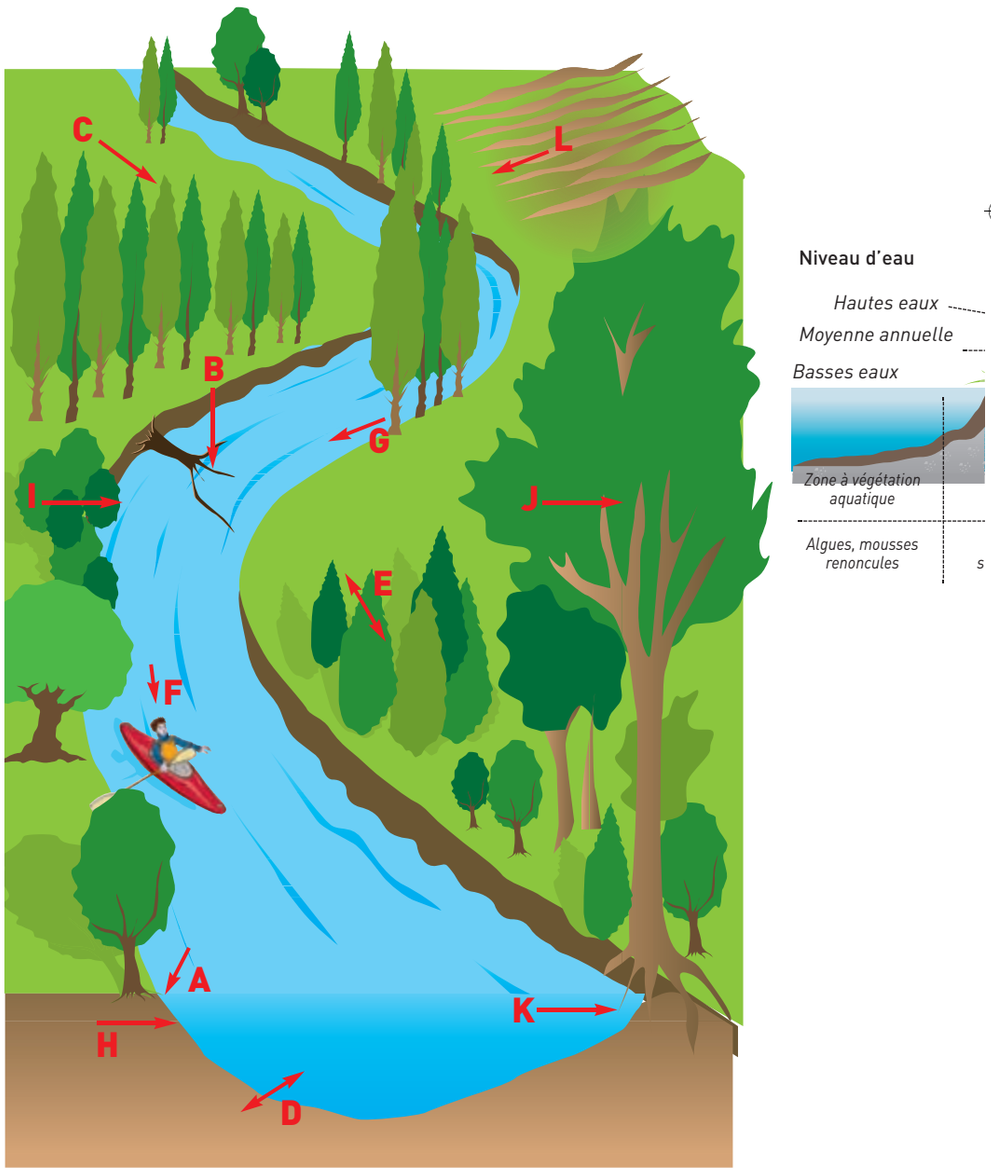

12020092-Riviere-viaur-18_04010065-Bull-Info-Riviere-Viau 05/03/12 09:13 Page3

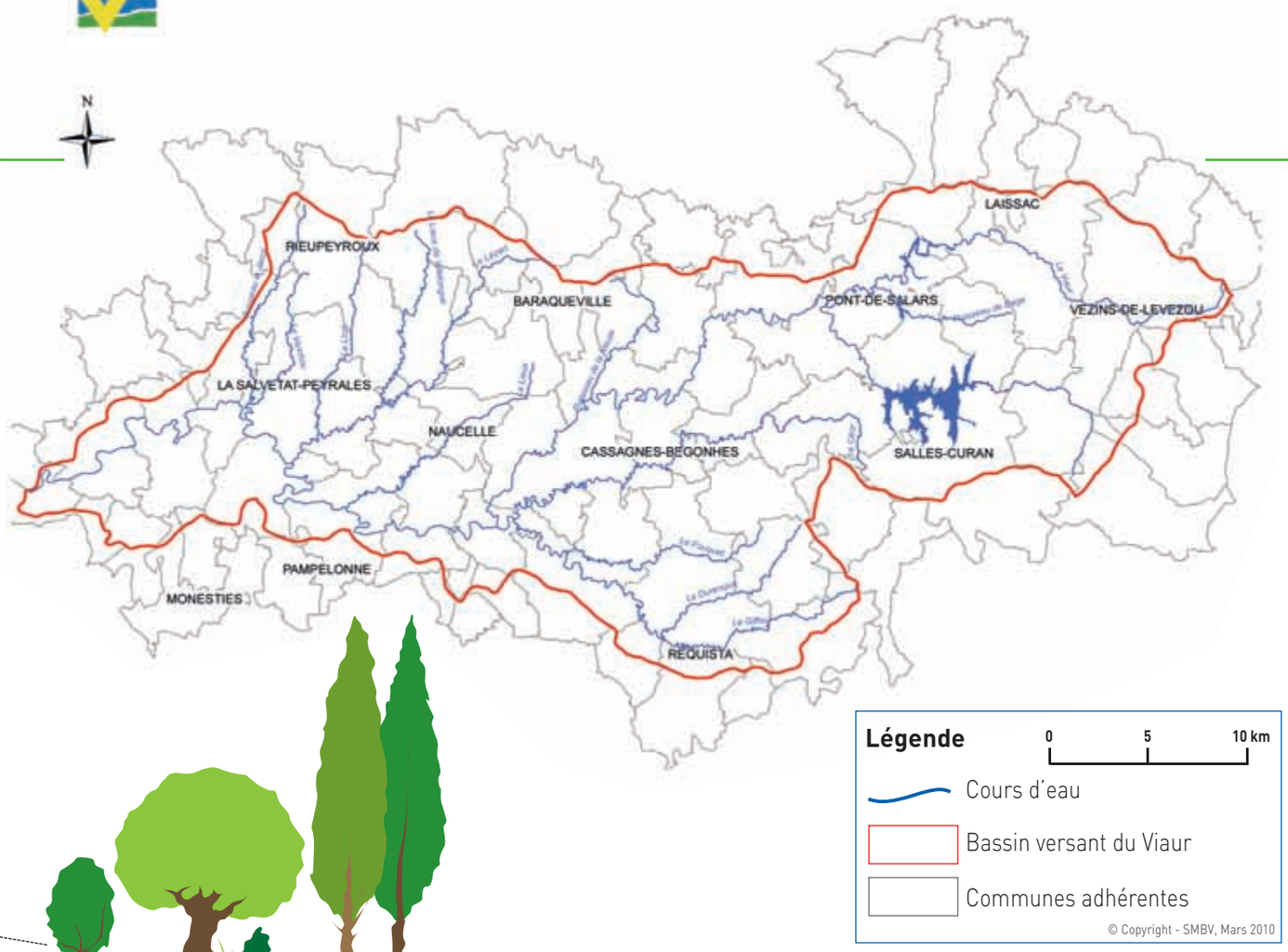

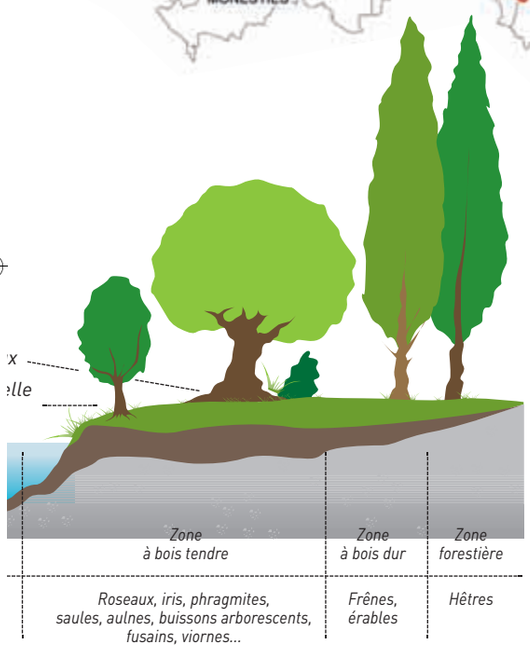

Pour remplir toutes ces fonctions, toutes les parties qui composent le cours d'eau – de sa source à sa confluence – doivent être en bon état.

Ainsi, en ce qui concerne le Viaur, les **cours d'eau** naissent de sources et de zones humides constituées de tourbières et de prairies humides. Elles sont de véritables poumons, filtres et éponges du réseau.

Très rapidement après les sources, les berges des cours d'eau s'habillent d'une végétation appelée **ripisylve** (*rippa* : rive et *sylva* : forêt), trait d'union entre l'eau et la terre. La végétation doit y être adaptée, diversifiée et en bon état car c'est la ripisylve qui assure la fixation des berges et, donc, la stabilité du lit de la rivière. Faute d'un suivi et d'un entretien opportun de la ripisylve, cette stabilité est compromise et l'érosion des berges menace la pérennité des activités à proximité (agriculture, patrimoine bâti, urbanisme...). De plus, la ripisylve atténue le réchauffement de l'eau, sachant que sans ombre, la température d'une rivière augmente de 1°C tous les 200 mètres. C'est grâce à cette végétation que les poissons, les amphibiens, les oiseaux ... trouvent des habitats, des zones de refuge, de reproduction, d'alimentation, feuilles et bois mort constituant un apport de matières organiques indispensable.

De même, le **fond du cours d'eau** est essentiel. Il est composé d'éléments arrachés aux berges et aux pentes, essentiellement des graviers, des galets, du sable et des limons pour le bassin du Viaur. Ils forment des habitats, des frayères pour la truite, servent de supports à de nombreux insectes qui épurent l'eau, dissipent l'énergie de l'eau lors des crues...

Après un parcours de quelques kilomètres, les cours d'eau du Viaur s'enfoncent dans des vallées boisées plus ou moins encaissées. Ces vallées autrefois exploitées sont aujourd'hui sauvages et l'homme y est présent dans quelques hameaux et moulins bâtis autour de la rivière. L'eau et les matériaux (graviers, cailloux..) qui transitent dans ces vallées figées proviennent exclusivement des quelques kilomètres parcourus sur les plateaux. ■

12020092-Riviere-viaur-18_04010065-Bull-Info-Riviere-Viau 05/03/12 09:13 Page4

Entretenir, améliorer, protéger

Pour que les cours d'eau du Bassin versant du Viaur remplissent leurs nombreux rôles, des travaux sont prévus et réalisés par l'équipe des agents d'entretien du Syndicat mixte du Bassin versant du Viaur. Ils ont pour vocation d'améliorer ou de conserver le fonctionnement des ruisseaux et rivières mais aussi, dans certains cas, de protéger les hommes et le patrimoine bâti.

En voici quelques exemples assortis des commentaires des partenaires.

Les espaces tampons des têtes de bassin

Sur les têtes de bassin du Lévézou et du Ségala, il s'agit d'améliorer et de recréer des espaces tampons. Ces zones humides sont précieuses. En stockant et freinant l'eau, elles permettent de lutter contre les crues et de soutenir le débit durant l'été. Elle assure également une épuration et un filtrage de l'eau. Compte tenu de l'aval de ces cours d'eau, très encaissé dans des gorges où la régénération et l'autoépuration sont faibles, c'est en amont qu'il faut principalement agir, en mettant à ciel ouvert certaines portions de cours d'eau busées ou drainées, en plaçant des ruisseaux à nouveau dans leur lit, en recréant des méandres.

▲ *Ponton sur la tourbière.*

▼ *Tourbière des Founs.*

Témoignages

Arvieu
Tourbière des Founs

Dès le mois de juin prochain, le parcours botanique de la tourbière des Founds, sur la commune d'Arvieu, devrait être parfaitement praticable, la promenade étant guidée par des panneaux expliquant l'historique du projet, la faune, la flore… Actuellement, le chantier est encore en cours, un ponton notamment n'étant pas installé.

« Pierre s'en occupe. Il recherche le bois qui convient le mieux pour ce milieu humide ».

Le Pierre dont Mme Bru, maire d'Arvieu, parle, c'est Pierre Durand, responsable de l'équipe technique du Syndicat du bassin du Viaur.

L'étape du ponton est la dernière d'un projet porté par l'ADASEA et réalisé par les techniciens du Syndicat du bassin du Viaur, destiné à mettre en valeur cette tourbière située entre Arvieu et Bonneviale.

« Sans ce partenariat, insiste Mme Bru, nous n'y serions pas arrivés ».

Les techniciens du Syndicat du bassin du Viaur ont planté des clôtures afin que les bovins puissent pâturer, entretenant ainsi le site, mais aussi pour matérialiser le sentier d'observation. Ils ont également aménagé des passages au-dessus des fils de fer barbelés « pour les chasseurs ». « L'équipe a fait un très bon travail ; ils connaissent bien les milieux dans lesquels ils travaillent ». ■

ADASEA
En étroit partenariat

Tourbière de Rauzes, tourbière des Founds : ADASEA (Association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles) et Syndicat du bassin du Viaur interviennent en étroite collaboration sur ces milieux fragiles du Lévézou.

Sur celle d'Arvieu (lire le témoignage de Mme Bru), explique Nicolas Cayssiols, conseiller à l'ADASEA, il s'est agi de faire du gros œuvre, en aménageant des seuils permettant l'écoulement latéral de l'eau, en décapant pour rajeunir, en effectuant du bûcheronnage, en posant des clôtures.

Sur la tourbière des Rauzes, des passerelles, des pontons, des clôtures ont été posés. De plus, cette tourbière étant propriété du Conseil général, des expérimentations de « gestion hyper fine » sont menées, pour vérifier si ces méthodes sont extrapolables.

Ailleurs, l'intervention a eu pour objectif d'aider un agriculteur à rendre sa parcelle exploitable en arasant des touradons de molinie particulièrement envahissante.

« L'équipe du Syndicat du bassin du Viaur est super-réactive, témoigne Nicolas Cayssiols. Ils sont très débrouillards. Je les appelle, ils viennent sur le terrain et interviennent aussi bien pour de gros travaux que des choses plus fines, ou placer une clôture très esthétique pour éviter que les animaux ne pâturent sur une parcelle où se trouve l'iris de Sibérie par exemple. Nous travaillons tous en collaboration avec les agriculteurs qui jouent très bien le jeu ». ■

12020092-Riviere-viaur-18_04010065-Bull-Info-Riviere-Viau 05/03/12 09:13 Page5

Entretenir, améliorer, protéger

Des traversées de bourgs diversifiées

En aval des barrages et dans les traversées des bourgs, les cours d'eau ont un fonctionnement quasiment artificiel. En effet, ils souffrent d'un manque de crues qui arrachent des matériaux et les répartissent régulièrement dans le lit. Résultat : des cours d'eau aux visages monotones, peu de poissons et d'invertébrés et une faible capacité d'épuration. Des travaux permettent de pallier ces problèmes. L'exemple de Pont-de-Salars est particulièrement édifiant.

Le Viaur à Pont-de-Salars.

Témoignages

Alain Pichon

Et au milieu coule le Viaur

Alain Pichon, maire et conseiller général de Pont-de-Salars, explique que « le Viaur ne coulait plus ».

Pont-de-Salars se trouvant tout juste en aval du barrage du même nom, aucun ruisseau n'alimente le Viaur dont le débit réservé est de 120 l/s. Résultat : « On ne s'occupait plus du Viaur ».

Toutefois, lorsque la réhabilitation du centre du bourg a été entreprise, il est apparu à Alain Pichon qu'il n'était « pas possible de faire abstraction de la rivière », son souhait étant de « faire couler le Viaur » dans Pont-de-Salars et en aval. Une opération de nettoyage fut lancée, à laquelle l'association de pêche a très largement participé (lire ci-contre), ainsi que les agents de terrain du Syndicat du bassin du Viaur.

« Une cinquantaine de personnes ont répondu. Et nous avons dégagé une quantité impressionnante de déchets ».

De plus, et en collaboration avec la fédération départementale de pêche, le Syndicat du bassin du Viaur est intervenu pour placer rochers, fascines, végétaux... dans le lit du Viaur. Résultat dont se réjouit Alain Pichon : « On voit des truites dans Pont-de-Salars où il y a sept lieux de ponte ! ».

L'idée est donc d'y aménager un parcours no-kill, plutôt à destination des jeunes.

« C'est une opération remarquable », commente Alain Pichon qui espère que, une fois la nouvelle station d'épuration terminée, la qualité des eaux du Viaur ira en s'améliorant encore et aussi que la nouvelle loi sur l'eau permettra d'en élever le débit réservé. ■

Vincent Baulès

Recréer du courant

Vincent Baulès préside l'AAPPMA (association agréée de pêche et de protection des milieux) de Pont-de-Salars depuis quatre ans.

« Jusqu'à présent, dit-il, on misait beaucoup sur les barrages et peu sur le Viaur ».

Ce n'est plus le cas. Et lorsqu'une journée de nettoyage du Viaur a été lancée afin de « recréer du courant », Yves Regourd, explique-t-il, a proposé que l'équipe technique du Syndicat du bassin du Viaur accompagne cette opération.

« Ils ont fait des caches à poissons en plaçant des fagots de bois, planté de la végétation, placé des rochers... ça a très bien marché. Il y a au moins 7 frayères en plus en 2010 et 17 en 2011. De plus, on voit les galets et le gravier ».

Forte de ces très bons résultats, l'association espère que le débit réservé pourra être doublé pour passer à 240 l/s. Alors, souligne M. Baulès, un parcours no-kill pourra être aménagé. D'ores-et-déjà, les moins de 18 ans ont le privilège de pêcher dans Pont-de-Salars. ■

12020092-Riviere-viaur-18_04010065-Bull-Info-Riviere-Viau 05/03/12 09:14 Page6

Entretenir, améliorer, protéger

Les crues : réduire leurs conséquences

Tous les ans se produisent sur le bassin versant du Viaur des crues qui peuvent être violentes et dévastatrices. Il en fut ainsi en 1930, en 2007 à Cassagnes-Bégonhès, en 2011 à Lestrade-et-Thouels. Imprévisibles quant au lieu où elles vont se produire, elles surviennent tous les demi-siècles, tous les siècles voire dans un intervalle plus long. L'homme n'est pas en mesure d'empêcher leur survenue. En revanche, il est possible de réduire leurs conséquences en créant des zones de débordement où nul ne court de danger, des freins à l'écoulement et à la vitesse de l'eau, avec des aménagements dynamiques, un travail sur le sol, sur les aménagements agricoles, sur la ripisylve en amont des ponts ...

Et lorsque la crue est terminée, les agents du Syndicat mixte du Bassin versant du Viaur interviennent auprès des propriétaires -particuliers et collectivités locales- pour remettre en état.

Témoignage

Lestrade-et-Thouels

Une réactivité à toute épreuve

Bernard Castagnier, maire de Lestrade-et-Thouèls, se souvient de l'orage du 3 septembre 2011. En moins d'une heure, les 100 à 120 mm d'eau qui sont tombés ont engendré des coulées de boue et de roches. Le pont sur la Nédouze a été emporté, des routes ont été coupées, des clôtures emportées par le Gifou et son affluent qui sont sortis de leurs lits. Le ravinement a nécessité que les agriculteurs sèment à nouveau.

« On a sollicité le Syndicat du bassin du Viaur dès le 5 pour qu'ils dégagent les embâcles et nettoient le ruisseau. Dès ce jour-là, ils étaient sur place. Leur réactivité a été parfaite ».

L'équipe du Syndicat, explique M. Castagnier, est non seulement intervenue sur le terrain mais aussi auprès des riverains qu'ils ont « rassurés. Ils étaient présents pendant les réunions pour guider les propriétaires des parcelles touchées par les dégâts dans les démarches à faire pour obtenir des aides ».

Crues à Lestrades et Thouels Septembre 2011.

Fédération départementale de pêche

Conseils et suivi

Les relations Syndicat du bassin du Viaur/fédération départementale de pêche de l'Aveyron sont, on s'en doute, très étroites. Hugues Jourdan, ingénieur à la FD, explique cette collaboration de terrain.

« La fédération départementale travaille en partenariat avec le syndicat du Viaur dans différents domaines. Elle donne un avis sur les programmes pluriannuels et participe à diverses actions telles que celle menée dans le cadre du Programme d'action territoriale du Cône. Elle doit assurer une réflexion et un suivi quant à l'intérêt de ce type de programme. Le suivi est porté par le Syndicat du bassin du Viaur. Il s'agit de savoir si les actions entreprises ont un impact, une efficacité. Autre exemple : pour les travaux de diversification paysagère menés dans la traversée de Pont-de-Salars, la fédération est intervenue pour des conseils et en fournissant une méthode simple d'évaluation ».

12020092-Riviere-viaur-18_04010065-Bull-Info-Riviere-Viau 05/03/12 09:14 Page7

Des travaux programmés

Les agents de terrain du Syndicat mixte du Syndicat du bassin du Viaur interviennent dans un cadre très précis. Une programmation, consignée dans un Programme Pluriannuel de Gestion, a été élaborée pour les dix années à venir. Elle l'a été à partir d'un diagnostic de terrain effectué par le technicien de rivière du Viaur, suivi de discussions avec les collectivités concernées, les usagers et les partenaires techniques et financiers que sont l'Agence de l'eau Adour-Garonne, les Conseils régional et généraux, afin d'aboutir à un programme satisfaisant les divers intérêts.

Les interventions de l'équipe sont donc prévues à l'avance. Cependant, chaque année, le programme est réajusté -à la marge- en fonction soit des intempéries (crues importantes), soit des demandes. Ces réajustements doivent être validés par le technicien afin de garantir la cohérence d'intervention sur l'ensemble du linéaire du cours d'eau, par la commune et par les partenaires techniques. Ce n'est qu'alors que l'intervention est intégrée dans le programme de travail de l'équipe.

A la fin des chantiers, une réception de travaux est réalisée afin de vérifier le travail effectué. ■

Droits et devoirs

L'eau fait partie du bien commun de la nation, sa mise en valeur, dans le respect des équilibres naturels, est d'intérêt général (loi sur l'eau du 3 janvier 1992).

Outre les droits (de pêche, à l'usage de l'eau dans les limites imposées par la loi), le propriétaire riverain a également des devoirs, notamment l'entretien des berges dans le respect des écosystèmes, le maintien de l'écoulement naturel des eaux, l'enlèvement des embâcles et des déchets flottants.

Mais avant d'entreprendre des travaux, il est important de se renseigner, soit auprès de la Mission inter service de l'eau (MISE, tél. 05 65 76 52 00), soit auprès de l'ONEMA (05 65 68 25 57). Le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur peut apporter un appui, une vision technique complémentaire.

Sur le terrain, des sources du Viaur à Laguépie

Jour de pluie fine et obstinée sur la vallée du Liort. Au moulin de Barrière, parfaitement équipés pour se protéger des intempéries de décembre et sourire aux lèvres, Olivier Fabre, Pierre-Jean Ichard et Pierre Fournié travaillent à placer une clôture de part et d'autre du ruisseau. Un chantier d'une bonne semaine dont ils expliquent que l'objectif est d'éviter que le bétail ne piétine le lit du cours d'eau, provoquant le colmatage, l'effondrement des berges... et d'aménager sept points d'abreuvement ainsi qu'un passage pour les tracteurs, ceci ayant été convenu avec l'agriculteur fermier et propriétaire.

Tous trois sont adjoints techniques territoriaux pour le Syndicat

du bassin du Viaur. Titulaires d'un BEP travaux forestiers et d'un bac pro travaux paysagers pour l'un, d'un CAP entretien espace rural pour les deux autres, ils sont originaires de La Primaube et d'Albi. De leur métier, ils se disent très satisfaits, parce qu'ils voulaient travailler au grand air, et que le milieu dans lequel ils interviennent -des sources du Viaur à Laguépie- est très varié. Ils parlent également de l'évolution de leurs interventions.

« Avant, on agissait beaucoup sur la végétation, on enlevait les embâcles. Aujourd'hui, on remet du bois à l'eau, on réalise plus d'aménagements de clôtures. Les sols étant de plus en plus imperméabilisés, il ne faut pas accélérer l'eau

12020092-Riviere-viaur-18_04010065-Bull-Info-Riviere-Viau 05/03/12 09:15 Page8

Des travaux programmés

L'Equipe sur un chantier de clôtures et plantations.

mais au contraire la freiner. Il y a une évolution du discours et de notre travail qu'il faut expliquer ».

« Les travaux que nous menons visent à préserver et améliorer le fonctionnement des cours d'eau mais aussi à protéger les zones habitées, les ponts, à valoriser l'aspect paysager des cours d'eau en certains points. La diversité de ces missions mais aussi les résultats comme à Pont de Salars ou a Lestrades et Thouels rendent notre travail vivant et passionnant » D'octobre à fin avril, leur journée débute à 8 h, au dépôt de Naucelle-Gare (7 h de mai à fin septembre), et se termine à 16 h. Au Moulin de Barrière, ils travaillent avec un tracteur muni d'une fourche et d'un enfonce-pieux loué auprès de la CUMA de la Salvetat-Peyralès pour placer piquets, fil de fer barbelé et crampillons.

Une fois cette opération terminée, précisent-ils, des végétaux seront plantés, afin d'éviter une hausse excessive de la température de l'eau dans cette partie du Liort qui est réserve de pêche.

Environ 200 mètres de clôtures et de plantations sont réalisées avec des étudiants de la MFR de Naucelle pour les sensibiliser à la gestion des cours d'eau. ■

Tourbière des Founs.

Témoignage

Bor-et-Bar

Une équipe diplomate

L'équipe des techniciens du Syndicat du bassin du Viaur est intervenue au Moulin de Bar en 2010. Le propriétaire du terrain est M. Debar, également adjoint au maire de la commune. Il s'agissait d'effectuer un travail de nettoyage, de couper certains arbres trop inclinés, de débarrasser le bois pourri… M. Debar explique qu'avant le lancement du chantier, les responsables d'équipe, Olivier et Pierre-Jean sont venus sur place pour rencontrer les propriétaires et discuter avec eux du travail à effectuer.

« C'est une équipe bien connue, très diplomate. Leur travail est très performant et les résultats excellents ».

La commune cotisant au Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur, cette intervention n'a généré aucun coût supplémentaire. ■

Avec la participation de :

ET DES COMMUNES DU BASSIN DU VIAUR

Conception et réalisation :
Syndicat mixte du bassin versant du Viaur,
Place de l'hôtel de ville, 12800 Naucelle.
Tél. 05 65 71 12 64.
Email : karine.lacam@wanadoo.fr
Site internet : http://www.riviere-viaur.com
Rédaction : Catherine Samson
Graphi Imprimeur - 12450 La Primaube - 12020092